

# **RAPPORT DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DU FOYER « BON SECOURS »**

## **Compte rendu de la réunion du 6 JUIN 2017 à 17 heures**

### **SONT PRESENTS :**

Monsieur DEFONTAINE, Directeur remplaçant par intérim  
Madame Marie-Léonie SATRE et Monsieur Jean Baptiste GUINAMAND, représentant les résidents,  
Monsieur Marcel SEIGNOVERT, Président, Marie Paule QUIBLIER, Secrétaire, Mesdames Joëlle MASCLAUX, Cécile SIEWIERSKI, Monsieur Jean-Pierre SERRE, représentant les familles,  
Madame Josiane RICHARD, représentant le conseil d'administration,  
Madame Régine GOUDARD, infirmière,  
Madame Sandrine FAURE, aide-soignante représentant le personnel  
Mesdames Bernadette BOURGIS et Marie-Thérèse PEYRON, représentant les bénévoles

### **SONT EXCUSES :**

Madame Marie-Claude CIVET et Messieurs Bernard MARMEYS et Roger OUILLON.

Monsieur SEIGNOVERT présente, au nom du Conseil, ses sincères condoléances à Monsieur Bernard MARMEYS suite au décès de sa maman.

Puis la séance est ouverte et le Conseil délibère sur les questions mises à l'ordre du jour.

### **I. ORGANISATION ET SECURITE DU LEVER ET DU PASSAGE AUX TOILETTES DES RESIDENTS**

Monsieur DEFONTAINE refuse de répondre à cette demande en mentionnant que l'organisation relève de la gouvernance institutionnelle.

### **II. IMPLICATION DES BENEVOLES DE L'ETABLISSEMENT : ACTIONS MENEES ET ANIMATIONS**

Le Conseil de Vie Sociale remercie vivement toute l'équipe de bénévoles pour son dévouement dans l'établissement. Diverses animations sont programmées tout au long de l'année afin de permettre aux résidents de se divertir et de sortir de leur isolement : animations, invitations de groupes de danse ou de chants, goûter, loto, chant, gymnastique douce ...

### **III. POINT SUR LES SORTIES ORGANISEES POUR LES RESIDENTS EN FAUTEUIL ET SUR LES SOINS DE BIEN-ETRE DONNES AUX PERSONNES DEPENDANTES**

- Sorties en fauteuil : une convention a été établie avec la maison de retraite de VOREY qui prête, moyennant une petite participation, un mini bus. Cinq résidents peuvent prendre place, accompagnés de deux aides-soignantes. Au programme : les emmener prochainement soit au marché de RETOURNAC soit au marché de BAS-EN-BASSET.

Monsieur DEFONTAINE informe le Conseil que durant ses vacances ou lorsque qu'il est présent à l'EHPAD son véhicule de fonction est à disposition du personnel pour emmener un résident soit chez le dentiste, soit pour faire une course.

Le Conseil remercie les AMP et les animatrices pour les soins de bien-être dispensés aux personnes les plus dépendantes : pédicure – soins du visage et des mains - stimulation sensorielle – passage dans une pièce de repose sombre avec petite musique douce ...

### **IV. AVANCEMENT DES TRAVAUX – PLANNING**

- Semaine du 19 au 23 juin 2017
  - \* déménagement et emménagement de l'accueil/secrétariat, comptabilité et Direction
  - \* déménagement dispositif pharmacie
  - \* déménagement de la salle de transmission, bureau du médecin/infirmierie
- Le lundi 26 juin 2017  
Livraison du mobilier et agencement du mobilier neuf dans la zone accueil
- Le vendredi 7 juillet 2017  
Le Foyer Bon Secours doit libérer de toute occupation fonctionnelle le rez-de-chaussée de l'ancien bâtiment pour raison de désamiantage de cette zone à partir du 10 juillet sur une période de trois semaines

### **V. RAPPEL DU PLAN DE SOINS PERSONNALISES ET PROJET INDIVIDUALISE**

Ces actions se poursuivent avec le médecin coordinateur, une aide-soignante, une AMP et le psychologue. Les résidents qui le désirent peuvent répondre personnellement, sinon ce sont les familles ou les curatelles ou tutelles qui sont convoquées. A ce jour, treize familles ont été reçues individuellement.

Ces travaux devront être terminés avant décembre 2018.

### **VI. REPAS DES FAMILLES**

Il aura lieu le SAMEDI 10 JUIN 2017. Dès 10 heures 45, les résidents seront installés à table accompagnés de leur famille. A 11 heures 30 auront lieu les discours et la remise de la

certification-qualité. Puis un apéritif sera offert par l'établissement suivi d'un repas préparé par le personnel de cuisine et d'une animation musicale qui égallera la salle.

L'équipe de bénévoles donnera un air de fête en garnissant les tables de nappes et de fleurs et proposera une tombola.

## VII. QUESTIONS DIVERSES

1) Détail des animations à joindre aux factures : Monsieur DEFONTAINE préfère l'installation prochaine d'un tableau qui supportera toutes les informations utiles et la mise à jour régulière du site internet de l'établissement

2) Certificat QUALITÉTHIQUE ISO : Cette certification est une reconnaissance externe de la qualité de service rendu tant aux résidents du foyer qu'à leurs familles. La labellisation est valable pour une période de trois ans sachant que tous les ans l'IDQS, organisme certificateur, fera le point sur le plan d'amélioration de la qualité.

L'établissement œuvre une politique de gestion des ressources humaines centrée sur la motivation et le bien-être des équipes. Elle s'appuie notamment sur un solide dispositif d'intégration, des formations permanentes et un dialogue social renforcé et responsable. Un grand bravo à la Direction et à tout le personnel qui s'investissent pleinement dans leur rôle respectif.

L'établissement a été contrôlé pour la cuisine (menus – hygiène) et a reçu le logo avec mention « Très satisfaisante ».

A compter du 3 juillet 2017, la cuisine élaborera les repas de portage à domicile pour le CCAS et l'ADMR

3) Les résidents apprécient le goûter qui leur est distribué tous les après-midis et les familles remercient le Foyer et le personnel de cuisine.

4) Le jeudi 15 juin, Monseigneur CREPY, Evêque de la Haute Loire, dira une messe concélébrée et participera au repas parmi les résidents, des bénévoles et des familles.

5) L'intérim de Monsieur DEFONTAINE devrait prendre fin le 30 AVRIL 2018 à condition :

- Que les travaux soient terminés
- Qu'un nouveau directeur ou nouvelle directrice soit nommé(e)
- Que le cantou soit ouvert

Dernier délai le 30.12.2018.

6) Journal de FIFI : à voir sur internet

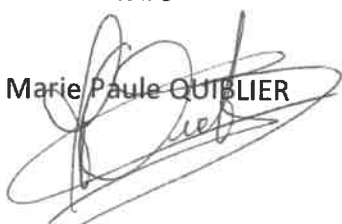
7) Le lave bassin demandé par le personnel soignant est à l'étude mais est soumis aux aléas du propriétaire des lieux et de l'architecte

Aucune question supplémentaire n'étant émise, la séance est levée à DIX HUIT HEURES TRENTE.

La prochaine réunion du Conseil de Vie Sociale est fixée au **MARDI 26 SEPTEMBRE à 18 HEURES 30.**

La Secrétaire

Marie Paule QUILIER



LE PRESIDENT

Marcel SEIGNOVERT



